

# REVUE DE PRESSE\*

## DU VENDREDI 3 AVRIL 2026



\* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

## L'Assurance maladie change la présentation de ses courriels dès le mois d'avril

Publié le 20 mars 2026 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir d'avril, l'Assurance maladie adopte une nouvelle présentation pour ses courriels afin d'en faciliter la lecture et de permettre aux assurés d'identifier plus facilement les messages officiels. Elle appelle également à la vigilance face à la hausse des tentatives de fraude.



Image 1Crédits: HJBC - stock.adobe.com

### Une nouvelle présentation pour mieux identifier les courriels officiels

Pour aider les assurés à reconnaître rapidement un message officiel, l'Assurance maladie fait évoluer la forme de ses courriels :

- **Un expéditeur clairement identifiable** : le logo de l'Assurance maladie apparaîtra en haut à gauche.
- **Une lecture simplifiée** : les courriels intégreront des intertitres en bleu pour structurer les informations.
- **Un accès direct aux services en ligne** : un bloc bleu, placé en bas du message pour guider l'assuré vers les informations utiles.
- **Un accès facilité à l'application Compte ameli** : les logos de téléchargement (App Store et Google Play) seront également visibles en bas du courriel. Ils permettront d'installer directement l'application officielle.

### Comment vérifier qu'un courriel provient bien de l'Assurance maladie ?

L'Assurance maladie vous donne quelques conseils pour reconnaître un courriel authentique.

Un message officiel de l'Assurance maladie provient d'une adresse se terminant par :

@app.assurance-maladie.fr  
@assurance-maladie.fr  
@info.ameli.fr  
@ameli.fr

Il est envoyé au nom de « **Votre Assurance maladie** ».

### L'Assurance maladie ne demande jamais par courriel :

- des identifiants ou des codes de connexion ;
- des informations bancaires ou médicales ;
- un paiement ou une mise à jour urgente via un lien.

Attention

Un message évoquant une urgence, un formulaire de données personnelles ou une nouvelle carte Vitale à commander est frauduleux.

## Cumul des mandats à Lyon : ce qu'il faut savoir

Pourquoi Véronique Sarselli a-t-elle dû choisir entre son mandat de maire et la présidence de la Métropole de Lyon ? Les élections locales mettent en lumière des règles de cumul souvent mal comprises. Entre interdictions nationales et équilibres locaux, les élus doivent composer avec un cadre juridique précis qui limite l'exercice simultané de certaines fonctions.



Un bureau de vote (illustration). © Susie Waroude

Depuis les lois de 2014, c'est assez simple. Un député ou un sénateur ne peut pas être maire ou avoir une fonction exécutive locale (maire d'arrondissement, adjoint au maire ou vice-président de la métropole de Lyon). Les représentants nationaux peuvent cependant cumuler avec mandat de conseiller municipal comme le précise la loi du 14 février 2014, appliquée totalement depuis les élections législatives de 2017.

Ce qui oblige les députés qui ont été élus en tête de liste aux municipales de 2026 à faire un choix. Par exemple, le député Hadi Mebarki (LFI), dont la liste a pris la ville Saint-Fons a fait savoir qu'il renoncerait à la députation pour devenir maire. À Vaulx-en-Velin, Abdelkader Lahmar (LFI) n'a pas encore indiqué s'il privilégierait le Palais Bourbon ou la mairie. Toutefois, aucune loi ne les empêche d'être maires et conseillers métropolitains.

La loi interdit également de cumuler trois mandats locaux. Laurence Fautra, maire de Décines-Charpieu (LR) et Jérémie Bréaud, maire de Bron (LR), ont ainsi dû abandonner leur mandat de conseiller régional quand ils sont entrés à la Métropole de Lyon cette semaine.



Véronique Sarselli à la Préfecture, lors du second tour des élections métropolitaines. ©Léo Poudré

**Lyon, un système électoral à part**

Mais cette règle des trois mandats ne s'applique pas tout à fait à Lyon, où le système est assez particulier comparé à celui des autres grandes villes. Quand une personne vote aux municipales, elle choisit en même temps les élus de la ville, ceux de son arrondissement et ceux de la métropole.

La loi dite PLM de 2025, qui a réformé le scrutin à Paris, Lyon et Marseille, précise qu'une personne peut cumuler les mandats de conseiller d'arrondissement, conseiller municipal et conseiller métropolitain.

Et depuis 2020, la présidence de la Métropole de Lyon ne peut pas être occupée par un maire de l'agglomération. Véronique Sarselli, élue présidente le 26 mars, a dû renoncer à redevenir maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon. Elle demeure cependant conseillère de sa commune.

Samedi 28 mars 2026

Actu Lyon et région | 15

## Rhône

# La flambée des prix du carburant, la goutte de trop pour les transporteurs

Avec l'augmentation brutale des prix du carburant, certaines professions se retrouvent dans le rouge. C'est le cas des transporteurs routiers, étouffés par des hausses sans précédent. En signe de contestation, un barrage filtrant sur l'A7 est prévu ce samedi.

Un trop-plein. Pour les transporteurs routiers, déjà affectés en 2022 et 2023 par la guerre en Ukraine, c'est un nouveau chemin de croix qui les attend. Depuis la flambée des prix du carburant, Stéphane Bojko, propriétaire des transports Ducroux à Saint-Georges-de-Reneins, subit des répercussions notables. « Quand vous savez que le carburant, pour un transporteur, c'est le deuxième poste de charges après les salaires, je vous laisse imaginer le sujet que c'est », dit le gérant. Pour sa flotte de près de 80 camions, le carburant représente 25 % des charges. « J'ai fait un calcul rapide, ça représente un surcoût par mois, de 1000 à 2000€ par camion », énonce-t-il. Le problème majeur : « Le décalage de trésorerie. » « Là, je dois avancer deux mois de carburant. Donc ceux qui sont déjà fragiles vont être en très grande difficulté », estime Stéphane Bojko, aussi

administrateur du premier syndicat de la profession, la FNTR. Pour celui qui reconnaît « mettre ses clients à contribution », dont certains ont « fait un très beau geste », il y a « urgence ». « Si ça continue, je crains que les cessations de paiements fleurissent. »

« On est tous d'accord qu'il faut faire quelque chose »

Les remontées de ses collègues des transports routiers sont nombreuses. « On est tous d'accord qu'il faut faire quelque chose. Mais quoi ? J'ai pensé à l'immobilisation des camions dans les dépôts pendant trois jours. En trois jours, la France n'a plus de pâtes dans les rayons. Mais si on fait ça, certains vont en profiter pour nous piquer notre boulot », déclame le manager d'une centaine de salariés. Parmi ses revendications, celle d'un « carburant professionnel ». Il concède que « le gouvernement a peu de marge de manœuvre », mais constate la réduction des taxes chez nos voisins européens. « Le problème, c'est que nous, on ne semble pas avoir la capacité pour faire comme l'Italie et l'Espagne, mais la conséquence pour nous, est qu'on entre en concurrence avec eux, puisqu'ils peuvent pratiquer des prix moins



Les transporteurs routiers de la région se mobilisent sur l'A7 au sud de Lyon ce samedi matin. Photo d'illustration Charly Jurine

chers. » Une double peine.

**Une mobilisation pour « se faire voir et entendre »**

Alors pour tenter d'obtenir des aides de l'État, certains transporteurs routiers ont décidé de se faire entendre. À la manœuvre, le deuxième syndicat professionnel derrière la FNTR, l'OTRE (Organisation des Transporteurs Routiers Européens), qui a décidé de lancer une première mobilisation ce week-end. Représentant plus d'une centaine d'entreprises dans la région, environ 8 000 emplois, plusieurs dizaines de camions sont attendues au niveau du pont de Chasse-sur-

**Zoom ► Des mesures « rapides et efficaces »**

Aussi touchés par les conséquences de la guerre au Moyen-Orient, les agriculteurs, représentés par la FRSEA, alertent dans un communiqué sur la flambée des prix du gasoil non routier, mais aussi celle des engrais et « de toutes les charges » pour les exploitations. Le syndicat majoritaire déplore « un effet ciseaux insoutenable entre des charges qui explosent et des prix de vente qui ne suivent pas ». Les agriculteurs demandent des « mesures rapides et efficaces », comme l'ajustement des prix à la baisse, la suppression de taxes sur les engrais ou encore des « souplesses réglementaires ». La FRSEA appelle à une « mobilisation de toute la chaîne alimentaire pour préserver la viabilité des exploitations ».

« On ne demande pas grand-chose, juste de ne pas disparaître, ce qui aurait un coût faramineux pour l'État », affirme le secrétaire. L'opération est prévue de 9 heures jusqu'en début d'après-midi ce samedi.

● Hugo Francés

**Monts du lyonnais**

# Face aux craintes de gel nocturne dans les vergers, les arboriculteurs en alerte

Les arboriculteurs des monts du Lyonnais n'ont guère dormi la nuit dernière et ne seront pas plus sereins encore cette nuit. Leur hantise : que le gel nocturne vienne anéantir leurs fruits. La production d'abricots, de pommes, poires et encore cerises est en péril si le thermomètre devait descendre encore.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le mercure a flirté avec les -1°C mais sans l'atteindre, ce qui a laissé un répit aux arboriculteurs surmenés des monts du Lyonnais. « On est très inquiets, témoigne Bruno Ferret, producteur de fruits à la ferme de Chantalais, à Chabanière. On a surveillé le thermomètre toute la nuit ».

Pour l'instant, il n'a pas eu besoin d'allumer les brûlots qu'il a installés au milieu de ses vergers, au cas où, mais il reste sur le qui-vive. « Le danger est pour les abricots, le fruit est déjà formé : à partir de -1°C, on allume car c'est le seuil critique. Pour la pomme et la poire, on n'est pas au même stade de floraison, on est juste avant le bouton rose donc ça va, mais il ne faudrait pas quand même une grosse gelée plus forte. Pareil pour la pêche ».

**Dégâts**

Patrick Reynard, président de la coopérative Sicoly et arboriculteur à Chaussan, dresse le même tableau pour ses cerises : « Dans les vergers, on devait être à -1°, il y a peut-être des dé-



Bruno Ferret craint que le gel et les températures négatives ne mettent en péril la production de ses fruits. Photo Nicolas Liponne

**Repères ►**

● **Les solutions pour maîtriser les épisodes de gel**

Le brûlot au milieu des vergers est une solution qui fonctionne, d'après les arboriculteurs, mais il faut être sur le qui-vive et il ne faut pas non plus des chutes trop fortes de température.

Le filet de protection est une solution qui permet de gagner au moins 1°C, « mais elle est chère et elle peut être inopérante selon le type de gelée, tempère Bruno Ferret. Elle peut être alors à double tranchant ».

Même constat pour la solution de l'arrosage : paradoxalement, la glace formée par l'arrosage protège le fruit, « mais c'est une technique difficile à maîtriser, qui demande

un gros débit d'eau, et qui peut elle aussi se révéler contreproductive si elle est mal employée ».

● **Le retrait de sève**

C'est un phénomène dangereux pour le fruit, même s'il ne gèle pas : « La sève redescend vers les racines, l'arbre se met en sécurité, explique Bruno Ferret, mais les conséquences peuvent être fatales pour la production, on peut n'avoir plus aucun fruit ! Il ne faut pas que le froid, même sans gel, dure trop longtemps. On traite avec des algues pour apporter des oligo-éléments et des minéraux pour renforcer les arbres ».

gâts, selon les stades de floraison... Mais ça serait plus grave si ça descendait à -2 ou -3°C ». Sous serre, ses framboises sont à l'abri mais il a quand même pris la précaution de disposer des "bougies" au cas où. Il n'est cependant pas surpris par cet épisode : « On a toujours des craintes à cette période, il y a souvent un retour du froid. Mais c'est vrai que là, il y a eu un redoux, on a 4 ou 5 jours d'avance par rapport à une année normale. Mais si on regarde en arrière, on a déjà eu du gel même en avril. Les derniers gros épisodes de gel, en 2021-22, ont eu lieu les 7 et 8 avril... Tant qu'on n'est pas au moins au 15 avril, il y a des risques ».

**L'œil rivé sur la météo**

Pas question de baisser la garde donc, et surtout pas cette nuit de vendredi à samedi. L'œil va rester rivé sur les infos venant des stations météo de la Copamo et des analyses fines des météorologues. « On regarde toutes les heures la courbe des températures, confirme Bruno Ferret. On espère qu'après cette nuit, l'arrivée d'une perturbation fera remonter les températures ».

Patrick Reynard ajoute que certains disposent des sondes dans les vergers. Car le but est de réagir vite en cas de coup de froid. « Les brûlots, ça marche, la fumée enveloppe les arbres, ça suffit pour gagner 1 ou 2°C, observe Bruno Ferret. Il n'y a pas de solution miracle, chacun fait comme il peut et souvent, ça se joue à pas grand-chose ».

● **Frédéric Guillon**

## Dans le Beaujolais, les viticulteurs « touchent du bois »

Le risque de gel, depuis ce vendredi 27 mars, est dans la tête de tous les viticulteurs du Beaujolais. « Aujourd'hui, c'était la première journée à risque », témoigne Morvane Ceillier du domaine Mojo, à Charentay. Elle a allumé des feux dans ses rangs avant le lever du soleil : « L'efficacité est limitée, c'est presque plus pour rassurer la vigne-ronne, sourit-elle. Quelques fois, cela se joue à un degré près. » Le gel peut détruire les premiers bourgeons

éclatés et menacer toute la récolte de l'année.

Pour ce vendredi, le domaine Mojo a été épargné : « On touche du bois. » La vigneronne rapporte que le vent, bien qu'amenant un ressenti de température négatif, est une bonne chose car il protège de l'humidité. InterBeaujolais, qui explique qu'il est trop tôt pour un quelconque bilan, confirme le rôle positif du vent.

La veille, le jeudi 26 mars, en marge de l'assemblée

générale de l'organisme de Défense et de Gestion (ODG) Beaujolais, beaujolais-villages, plusieurs viticulteurs ont confié leur inquiétude au Progrès.

**Pas de technique miracle**

C'est le cas de David Rati-gnier, exploitant du Château du Bluizard à Saint-Etienne-la-Varenne et vice-président de l'organisme : « Il y a de l'appréhension. Le froid est un phénomène courant, mais pas aussi tôt dans l'an-

née. Dans la région, l'aspect végétatif est en avance d'au moins un mois. » Les températures élevées de février et mars ont avancé l'éclosion des bourgeons, rendant les vignes d'autant plus vulnérables.

Benoît Bleton, viticulteur à Saint-Georges-de-Reneins, indique : « Il y a peu de moyens pour lutter contre le gel dans le Beaujolais, car les méthodes sont chères. » Morvane Ceillier rapporte tailler tardivement ses 4

hectares pour retarder l'arrivée des bourgeons : « L'inconvénient, c'est que si on le fait trop tard, cela fatigue le pied. Chaque technique a ses pour et ses contre. »

Les viticulteurs du Beaujolais surveillent de près les prévisions des stations météo pour les prochains jours. La pluie pourrait apporter une humidité favorisant le gel. Le mois d'avril s'annonce déjà stressant pour les professionnels du vignoble.

● **B. T. avec R. H.**

## Espaces publics : rien ne se fait sans la Métropole

Pour les sujets concernant l'espace public et la mobilité, reconnaît l'adjoint sortant au maire de Lyon, Valentin Lungenstrass, « *on ne va pas se mentir, à part le stationnement et l'autopartage — pour lesquels c'est plutôt un rapport de force, de compétence, inversé en faveur de la Ville de Lyon —, à peu près tout est sujet à friction* », entre Ville et Métropole.

Même les « rues aux enfants », ces rues apaisées à proximité des écoles, développées sous le précédent mandat — un sujet plutôt consensuel — pourraient connaître un coup d'arrêt. « *La Ville de Lyon pourrait les faire en puisant dans son budget proximité, si ce budget est maintenu par la Métropole. Personne n'a la main sur tous les autres sujets à l'échelle municipale : Voies lyonnaises, placettes réaménagées, grands projets... Rien ne se fait sans la Métropole* », abonde l'ancien adjoint.

### Zone à trafic limité : les communes peuvent interdire les travaux

Certains des projets les plus « crispants » n'auraient pas été engagés sous une cohabitation. Comme la Zone à trafic limité (ZTL), pourtant démarrée sous la présidence de David Kimelfeld. Lyon pourrait-elle s'opposer à un détricotage des rues piétonnes dans le centre-ville ?

Véronique Sarselli annonce d'ores et déjà le rétablissement de la circulation dans la rue Grenette, réservée aux bus depuis quelques mois. Oui, « *les communes ont un certain nombre de leviers. Quand Jérôme Moroge (le maire d'Oullins-Pierre-Bénite, NDLR) a voulu s'opposer à certains aménagements métropolitains, il a pris un arrêté pour interdire les travaux. Ou quand Sébastien Michel (le maire d'Écully, NDLR) décide de ne pas accueillir des personnes migrantes dans ses établissements recevant du public, il est en mesure de le faire* », décrit Valentin Lungenstrass.

Quant à la ZTL, le nouvel exécutif de la Ville devra s'interroger, et interroger ses juristes. Pour la rue Grenette, font remarquer les élus sortants, la Métropole nouvelle devra arbitrer avec la nouvelle gouvernance du Sytral (l'autorité qui gère le réseau de transports en commun) sur la question de la performance des bus, s'ils venaient à emprunter de nouveau cet axe. Car les travaux en cours rue Joseph-Serlin rendent un retour en arrière plus compliqué.

### TEOL-Métro E : la Métropole peut arrêter le tramway et relancer le métro

Pour des sujets liés aux transports en commun, la capacité d'une commune à s'opposer à la Métropole est assez réduite. Clairement, la Métropole a les moyens d'arrêter le fameux Tramway express de l'Ouest lyonnais (TEOL), quand bien même le projet est prêt à démarrer, bénéficiant d'une déclaration d'utilité publique.

Le projet de métro E, annulé par les écologistes en 2020, pourrait lui être relancé. Mais il faudra probablement refaire les études et la concertation publique. Au cours de laquelle la Ville de Lyon aura un avis consultatif qui pourra être pris en compte par le commissaire-enquêteur.

### **Mégatunnel, Rive droite : frictions en vue**

Même constat au sujet du mégatunnel pour désengorger Fourvière, de Saint-Fons à Pierre-Bénite, l'un des projets phares de l'équipe Aulas. L'avis de la Ville, lors d'une future concertation, pourra être entendu si elle conteste son utilité. Le projet pourrait aussi être bloqué par la commune tout au long des différentes phases de travaux.

« *Le maire peut prendre des arrêtés, effectuer des contrôles, même si je pense qu'on n'en arrivera pas là...* », reprend Valentin Lungenstrass. « *Et je ne vois pas quel maire de Lyon autoriserait que l'on éventre la place Bellecour* », souligne Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole chargé des Transports, au sujet de la végétalisation de la place proposée par Jean-Michel Aulas.

Quant au projet Rive droite, cela reste purement du choix du nouvel exécutif métropolitain de signer les marchés de travaux ou non, et d'assumer les surcoûts qui pourraient découler d'un rétropédalage tardif, si la Métropole voulait stopper le projet.

### **Rouvrir aux voitures la montée du Chemin-Neuf ou l'avenue des Frères-Lumière : la Ville pourra tenter des recours**

En revanche, plusieurs rétropédalages peuvent être réalisés rapidement sans grande opposition : rouvrir la montée du Chemin-Neuf (Lyon 5<sup>e</sup>) ou l'avenue des Frères-Lumière (Lyon 8<sup>e</sup>) sur toute sa longueur à la circulation des voitures, par exemple.

Même si un recours est envisageable, dans ce dernier cas, par la Ville ou une association, sur le fondement que l'aménagement actuel est correctement dimensionné pour une faible circulation, et que modifier le projet présenterait des risques.

### **Voies lyonnaises : la Métropole peut tout arrêter**

La Métropole pourra tout à fait stopper le développement des Voies lyonnaises cyclistes. En revanche, s'il fallait démonter certains tronçons, les Villes concernées pourraient s'y opposer.

### **Encadrement des loyers : un flou juridique subsiste**

L'encadrement des loyers est actuellement rendu possible par le biais d'une expérimentation lancée par la Métropole de Lyon, à laquelle Lyon et Villeurbanne se sont associées.

Si la Métropole décide d'y mettre fin, le législateur national permettra-t-il à des communes individuelles d'y souscrire ? La question reste ouverte, même si ce n'est actuellement pas prévu.

### **Production de logements : les promoteurs inquiets**

Pour Bérengère Bouvier, présidente de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) de la région lyonnaise, la situation est effectivement « *inédite, ça fait un peu peur !* ». Au sortir d'un mandat pendant lequel la production de logements a été très ralentie, la FPI va devoir « *faire confiance à l'écosystème lyonnais pour que l'on soit dans l'intérêt général* ».

Car les freins peuvent autant venir des Villes, qui peuvent refuser de signer des permis de construire, que de la Métropole, qui peut modifier le Plan local d'urbanisme (PLU) ou instaurer de nouvelles taxes d'aménagement.

*« On a rencontré les candidats de Grand Cœur Lyonnais comme ceux de l'Union de la gauche, et tous ont mis en avant la priorité donnée aux logements. Ce que j'espère, c'est que, même s'ils n'ont pas la même façon d'appréhender le sujet, ils puissent se mettre d'accord sur un objectif commun et trouver une manière de travailler ensemble »*, explique Bérengère Bouvier.

### **Gratte-ciel : tensions en vue à la Part-Dieu**

Sous les écologistes, les Immeubles de grande hauteur (IGH) n'avaient pas forcément la priorité dans l'imaginaire de l'aménagement de la ville. Cela pourrait changer avec le basculement de la Métropole.

Sauf que, en décembre, le Sénat a produit un nouveau texte, dit « open bar », qui octroie, comme l'explique l'adjoint lyonnais sortant à l'Urbanisme, Raphaël Michaud, bien davantage de pouvoirs de dérogations au maire pour faire fi du PLU métropolitain. *« À la Part-Dieu, par exemple, cela pourrait froter vite et fort. »*

### **Projets urbains : les halles Nexans et l'ex-clinique de Champvert incertains**

Plusieurs projets arbitrés par la majorité écologiste dans un sens plus conforme à leur vision de la ville (plus de social, plus de frugalité en consommation d'espace...) pourraient faire l'objet de tentatives de révisions. L'avenir des anciennes halles Nexans à Gerland (Lyon 7<sup>e</sup>), un PUP (projet urbain partenarial) avec Bouygues, avait fait l'objet d'âpres négociations en vue, notamment, de sauvegarder deux halles patrimoniales.

*« Les permis de démolir et de construire étant du côté de la Ville, ça peut vite faire des étincelles. »* Autre dossier à surveiller : le futur de l'ex-clinique de Champvert, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, dont le permis de construire a été déposé en fin d'année dernière, avec parmi les éléments saillants, une place réduite de la voiture.

Chaque appartement ne dispose pas nécessairement d'une place de stationnement, un principe épouvantail pour Grand Cœur Lyonnais.

### **Inquiétudes sur les Biennales**

Audrey Hénocque, l'adjointe sortante à la Culture, se montre un peu inquiète sur ce volet. *« Il y a des projets portés avec la Métropole, comme les Biennales de la danse et d'art contemporain, qui resteront, je l'espère, des priorités pour la Métropole. La Ville apporte une contribution d'expertise, mais elles pourraient perdre du rayonnement sans le soutien de la Métropole. »*

Autre sujet d'envergure qui fait l'objet d'une compétence partagée : le château de la Duchère, dont la démolition va démarrer, mais dont l'avenir reste à écrire...

**Les projets qui ne craignent pas grand-chose**

- Ce qui relève des compétences pures de la Ville : police municipale, caméras, développement de structures pour l'enfance, ville à hauteur d'enfants, MJC, périscolaire, ou encore projets annoncés de mutuelle universelle ou de garantie municipale pour louer un appartement. Peu de ces compétences reposent sur un partenariat ou un financement issu de la Métropole.
- Les parcs : si les équipes Bernard-Doucet et Aulas-Sarselli ont toutes évoqué des projets de végétalisation, il ne s'agit pas des mêmes, aux mêmes endroits. Mais Audrey Hénocque, la première adjointe à la Ville de Lyon jusqu'à vendredi, se déclare assez confiante. *« Il faut simplement se mettre d'accord sur l'objectif. S'ils sont d'accord pour végétaliser, on tombera bien d'accord sur les lieux assez facilement. »*

**Métropole de Lyon**

# Ascenseurs et escalators en rade dans le métro: les usagers excédés par les pannes

Pannes à répétition, équipements vieillissants, accessibilité dégradée: sur le réseau TCL, plus d'un tiers du matériel serait en défaillance, d'après des chiffres obtenus par *Le Progrès*. Un dysfonctionnement qui agace les usagers. Des associations dénoncent une rupture de service qui pénalise en premier lieu les personnes à mobilité réduite.

**3**6 pourcent. C'était la part des ascenseurs et escaliers mécaniques hors service sur le réseau TCL début février, selon les informations du *Progrès*. 81 pannes étaient recensées par les services de l'exploitant: 60 escaliers mécaniques et 21 ascenseurs concernés, sur un total de 228 installations. Résultat, seuls 64 % des équipements étaient en fonctionnement, un chiffre très éloigné de l'objectif de 98 % de disponibilité fixé à l'horizon 2035.

Pour les associations Accessible Mobility Europe et le Collectif Métro pour Tous, cette situation constitue une discrimination de fait. « Le changement récent de prestataire en charge de la maintenance peut expliquer une partie des difficultés, reconnaît le collectif. Mais aucune transition ne justifie une telle rupture de service, surtout sur un réseau qui se veut structurant, durable et inclusif. »

**« L'accessibilité n'est pas considérée comme une priorité par les politiques »**

La vétusté du matériel est largement pointée du doigt. L'âge moyen des ascenseurs du réseau atteint 23 ans, certains dépassant même les 30 ans, soit leur durée de vie théorique.

Une usure qui complique



les réparations, notamment en raison de difficultés d'approvisionnement en pièces spécifiques et de contraintes logistiques liées aux interventions en milieu souterrain.

Président du Collectif Métro pour Tous, Antoine Durand observe quelques améliorations, mais les juge très insuffisantes. « Par périodes, la situation s'améliore un peu, mais elle reste extrêmement fragile. Des ascenseurs sont remis en service, puis retombent en panne une semaine plus tard. Le problème est structurel: ces équipements sont vétustes et manquent de maintenance », estime l'entrepreneur.

Mais en attendant, les conséquences sont bien réelles:

« De nombreuses personnes sont mises de côté, incapables d'accéder à certains transports en commun », poursuit-il. S'il reconnaît investissements en faveur des mobilités douces et des transports collectifs, l'entrepreneur en situation de handicap estime que « les moyens consacrés à l'accessibilité ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées ». Et de poursuivre: « Aujourd'hui, l'accessibilité n'est pas considérée comme une priorité par les politiques. » Les associations appellent pour leur part à un renforcement immédiat de la maintenance, à des solutions de substitution efficaces en cas de panne, ainsi qu'à une responsabilisation collective quant à la priorité ou non de l'usage des ascenseurs.

**Un plan de 43 millions d'euros signé par le Sytral**

Interpellé sur la question, le Sytral reconnaît une situation « non acceptable » pour les usagers, en particulier pour les personnes en situa-

tion de handicap. « Seule compte la remise en service effective des équipements. Nous mettons tout en œuvre, avec RATP Dev Lyon, pour réduire les délais d'indisponibilité », indique l'autorité organisatrice.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, deux nouveaux prestataires de maintenance spécialisés ont été mobilisés afin « de renforcer les interventions sur le terrain ». Entre le 14 janvier et le 4 février, 19 installations ont pour l'instant été remises en service. Parallèlement, un vaste plan de rénovation est engagé. Depuis début mars, 24 ascenseurs prioritaires, majoritairement sur la ligne D, sont en cours de remplacement.

Entre 2027 et 2029, 23 escaliers mécaniques feront l'objet d'un renouvellement, avant une nouvelle phase de travaux jusqu'en 2035.

**« La priorité des priorités, c'est de réparer ce qui ne marche pas »**

Au total, le Sytral prévoit d'investir 43 millions d'euros pour moderniser durablement les 228 équipements du

**36 %**

**Des équipements (ascenseurs, escalators) étaient hors service sur le réseau TCL début février**

réseau.

Un plan de long terme, jugé nécessaire par l'institution, mais qui peine pour l'instant à répondre à l'urgence du quotidien, mise en lumière par les associations Accessible Mobility Europe et le Collectif Métro pour Tous.

Interrogée par *Le Progrès* quelques jours avant son élection, Véronique Sarselli (LR), nouvelle présidente de la Métropole, reconnaît le problème: « La priorité des priorités, c'est de réparer ce qui ne marche pas et de moderniser nos lignes de métro dans un premier temps. C'est-à-dire travailler, plus rapidement que ce qui est déjà prévu, à ce que les escalators et les ascenseurs des stations de métro fonctionnent ».

● Maxence Depienne

**« Les moyens consacrés à l'accessibilité ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées »**

Antoine Durand, président du Collectif Métro pour Tous



Lyon/Villeurbanne

# La Maison de Blandine : un exemple d'habitat partagé pour les seniors

Quel logement choisir quand on avance en âge ? Une question source d'anxiété que se posent de nombreux seniors qui se retrouvent seuls dans une grande maison ou un appartement. La Maison de Blandine, qui propose des solutions d'habitat partagé, sera sur le salon Horizon seniors qui s'ouvre à Lyon mardi et mercredi au Palais de la Bourse.

Que l'on soit seul ou en couple, la perspective de n'avoir personne à proximité à appeler en cas d'urgence, de ne pas se sentir en sécurité, d'avoir du mal à faire ses courses, ses repas, à éprouver la solitude et à n'avoir aucun interlocuteur pour échanger, est une source d'inquiétude pour les personnes qui avancent en âge, comme pour leurs proches. L'habitat partagé où des seniors se retrouvent et ont plaisir à être



Ici, dans la cuisine partagée de la Maison de Blandine à Limonest. Photo archives Photo Pauline Cavallier

ensemble tout en restant indépendants est une formule qui séduit de plus en plus.

## Un projet de vie sociale et partagée

La Maison de Blandine a dé-

veloppé une solution originale aujourd'hui implantée à Ampuis ou Limonest. Ce réseau de Maisons, habitat inclusif/partagé est destiné aux personnes âgées. « Centré sur l'humain, avec une dimension

générationnelle », le réseau développé et animé par une entreprise à mission, ouvre deux établissements courant 3<sup>e</sup> trimestre 2026 à Villeurbanne. La société, qui sera présente sur le salon Horizon seniors innove dans son secteur, en proposant aux habitants, un projet de vie sociale et partagée, tout en leur permettant de conserver un domicile privatif.

## Deux résidences, 52 logements à Villeurbanne

La Maison de Blandine Ciel dispose de 28 appartements privatifs pour personnes âgées seules ou en couple, de grands espaces de vie partagés en attique et de deux colocations pour jeunes actifs ou étudiants. Allant du T2 au T3, les surfaces sont comprises entre 42 et 57 m<sup>2</sup>. Les pièces de vie communes, très lumineuses, comprennent une cuisine

partagée, une salle à manger et une salle d'activités (poterie, peinture, gym douce, ...), ouvertes sur une terrasse.

La Maison de Blandine Jardin dispose de 24 appartements privatifs pour personnes âgées seules ou en couple, de grands espaces de vie partagés et de deux colocations pour jeunes actifs ou étudiants. Allant du T1 au T3, les surfaces sont comprises entre 32 et 57 m<sup>2</sup>, avec balcon, terrasse ou loggia pour tous les appartements. Les 190 m<sup>2</sup> d'espaces de vie partagée sont ouverts sur une terrasse et un jardin privatif. Tram, commerces, services sont à proximité. Il faut compter 1 400 € mensuels pour un T1.

● G. L.

Maison de Blandine, <https://maisondeblandine.fr/>  
Tél. 04.82.29.66.66.

Salon Horizon seniors, ces mardi et mercredi au Palais de la Bourse, à Lyon. [www.salon-horizon-seniors.fr](http://www.salon-horizon-seniors.fr)

L'ESSENTIEL DU 31/03/26

## L'entretien : « Le polar est un genre résolument ancré dans l'actualité »



Directrice du festival, Héléne Fischbach analyse l'évolution de l'événement (crédit : Les Pictographistes / QDP).

À quelques jours de Quais du Polar (3 au 5 avril 2026), **Héléne Fischbach**, sa directrice, revient sur une édition 2026 tournée vers les **sciences** et les **mutations du genre**.

### ► Pourquoi avoir choisi un thème autour des sciences ?

« On a choisi ce thème d'abord parce qu'il revient de plus en plus dans les polars. Le genre est très ancré dans l'actualité, dans le réel. Toutes les questions autour de **l'intelligence artificielle**, du **dark web** ou des **nouvelles technologies** sont aujourd'hui présentes dans les intrigues. »

« C'est une matière extrêmement riche, qui permet d'aller de situations très resserrées, comme une maison connectée qui dysfonctionne, jusqu'à des enjeux beaucoup plus larges, comme les **conflits internationaux** ou la **manipulation du climat**. »

« La **police scientifique** progresse aussi sans arrêt, et ça fait évoluer les récits. Cette thématique permet également de croiser les regards avec les **universités lyonnaises**, autour de la science, du droit ou des sciences sociales. »

### ► Comment sont sélectionnés les 130 auteurs présents ?

« Le premier critère, c'est la **nouveauté**. On invite des auteurs qui ont publié un livre dans l'année écoulée. On cherche un **équilibre** entre auteurs très **connus** et **découvertes**, entre auteurs **français** et **étrangers**. »

« On fait également attention à la **représentation femmes-hommes**, même si on est assez dépendants des publications. C'est un travail qui se fait avec les éditeurs tout au long de l'année. »

« Aujourd'hui, on a de plus en plus de **demandes des éditeurs**. Certains annoncent même que leurs auteurs seront présents avant qu'on les ait invités ! C'est la preuve que le festival est

désormais ancré dans le **calendrier professionnel** des auteurs et des éditeurs. »

### ► Qu'est-ce que Lyon apporte au festival ?

« Lyon est une ville parfaite pour un festival comme le nôtre. On a toujours voulu se déployer dans différents lieux, et la ville s'y prête très bien. C'est aussi un **décor de polar**, avec ses traboules et son côté mystérieux. »

« On s'appuie sur un réseau de **structures culturelles** très fort, mais également sur un tissu de **librairies indépendantes** particulièrement développé. Lyon est une **ville du livre**, reconnue à l'international, et c'est un vrai atout. »

« Il y a évidemment un lien direct avec les thématiques du polar et le thème de cette année, avec la **police scientifique**, l'**école de police** ou **Interpol**. »

### ► Le festival est-il devenu un événement grand public ?

« On accueille autour de **100 000 personnes**, avec une base importante de lecteurs de polar qui viennent de toute la France, et même de Belgique ou de Suisse. Mais on a aussi un public plus curieux, attiré par des formats plus ludiques. »

« **L'enquête dans la ville**, à Gerland cette année, rassemble entre **15 000 et 20 000 participants** chaque année et constitue une vraie porte d'entrée. Il n'y a pas que des lecteurs assidus : on peut entrer dans le festival par le cinéma, les jeux ou les rencontres. »

« Le polar lui-même a évolué. Il a longtemps été vu comme une **littérature de gare**, mais aujourd'hui il imprègne largement la **littérature générale**. Les frontières sont devenues beaucoup plus floues.

## 20 ans du Marché Gare : « Cette 3<sup>e</sup> décennie marque le début d'une nouvelle aventure »



À Lyon, la salle de concert du Marché Gare fait figure d'exception (crédit : SPL Confluence).

À partir d'aujourd'hui et jusqu'en juin, le **Marché Gare** célèbre ses 20 ans d'existence à la Confluence avec une programmation anniversaire spéciale. À cette occasion, **Benjamin Petit**, directeur de la salle, revient sur ce **lieu culturel à part** dans la métropole.

### Quel est le programme pour cet anniversaire ?

- « *Nous avons voulu célébrer ces 20 ans non pas avec une seule soirée, mais à travers une **série d'événements festifs**.* »
- « *Il y aura des propositions que nous n'avons **pas l'habitude** de faire : **chorale géante, karaoké live, quiz...*** »
- « *Cela nous permet de sortir de nos habitudes, mais aussi d'offrir de **nouvelles expériences** au public, qui pourront être développées par la suite.* »

### Qu'est-ce qui fait du Marché Gare une exception dans l'écosystème local ?

- « *Nous avons d'abord une **jauge unique de 400 places** à Lyon intramuros. Cela nous situe entre des lieux comme le Sonic ou le Périscope, et, au-dessus, le club du Transbordeur.* »
- « *Le Marché Gare est un **lieu-passerelle**: il fait le lien entre des artistes capables de toucher un large public et d'autres plus **pointus, alternatifs**.* »
- « *C'est ce qui définit notre rôle, à la fois pour la **scène locale**, mais aussi nationale et internationale. Nous tenons à rester à la fois **éclectiques et exigeants**.* »

### Quels sont les enjeux pour les dix prochaines années ?

- « *Le contexte n'est pas simple et la structure reste fragile. Mais cette troisième décennie sera celle d'un **déploiement du projet** : il s'agit d'ouvrir une toute nouvelle aventure.* »
- « *Nous voulons renforcer notre **ancrage local**. Au-delà du rayonnement régional et national déjà acquis, l'objectif est de replacer le Marché Gare au cœur de son **quartier**, de sa **ville** et de sa **métropole**.* »

## Lyon Un radar définitivement installé sur le quai Maréchal-Joffre, limité à 30 km/h

Un radar a été installé ce mercredi sur le quai Maréchal-Joffre, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Il sera mis en service dans les prochaines semaines.



Le radar fixe est en cours d'installation. Photo DR

Un radar de vitesse pérenne a été installé ce mercredi sur le quai Maréchal-Joffre, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, axe particulièrement accidentogène, où plusieurs personnes ont perdu la vie ces dernières années.

Il remplace un premier radar de « chantier » qui avait été installé à l'été 2025, après des demandes insistantes de la Métropole de Lyon, à l'époque dirigée par l'écologiste Bruno Bernard.

### Une mise en service dans les prochaines semaines

Sollicitée, la préfecture du Rhône indique au *Progrès* qu'il ne s'agit pour l'heure que d'une « installation » et non d'une mise en service. Autrement dit, le radar ne flashera aucun automobiliste avant quelques semaines, « le temps d'effectuer les travaux de raccordement » précisent les services de l'État. Aucune date précise de mise en service ne nous a été communiquée.

L'installation de ce dispositif a nécessité « une demande de dérogation de la part de la préfète », la « doctrine nationale » de la sécurité routière tendant à limiter l'installation de radars sur des axes limités à 30 km/h.

Les quais Tilsitt et Joffre ont fait l'objet d'un réaménagement livré en début d'année 2026 après un premier réaménagement temporaire qui avait été l'objet de nombreuses critiques. Trois nouveaux passages piétons sur des plateaux surélevés ont été créés ainsi qu'une piste cyclable dans le sens Nord-Sud, notamment dans l'objectif d'abaisser la vitesse des automobilistes.

Les quais ont été à plusieurs reprises endeuillés, notamment en août 2022 où deux adolescents, Iris et Warren ont été mortellement renversés par un ambulancier alors qu'ils circulaient à trottinette.

En juin 2024, une jeune grenobloise de 20 ans circulant à vélo est morte de ses blessures après avoir été renversée par un automobiliste. « Plusieurs autres accidents non mortels ont également eu lieu ces derniers mois » rappellent les services de la préfecture pour justifier l'installation définitive d'un radar.

## Montchat en fleurs : le retour du festival des glycines 🌸



En avril, les rues de Montchat se parent de teintes violettes (crédit : AAX001).

Chaque printemps, plusieurs centaines de lianes en fleurs transforment le quartier en promenade végétale à ciel ouvert.

### Un peu d'histoire

- À **Montchat**, la glycine est un **symbole**. Dès la fin du **XIX<sup>e</sup> siècle**, ce quartier de maisons et de **jardins** adopte cette **plante grimpante**, alors très en vogue. Progressivement, planter une **glycine** en façade devient une **habitude locale**, presque un **signe d'identité**.
- Aujourd'hui, on en recense environ **350 à 400**, parfois **centenaires**. Ce patrimoine discret, visible depuis la rue, a donné naissance à un **festival au début des années 2020**, porté par des habitants réunis en association. L'idée : faire connaître une **particularité locale** sans la transformer en événement massif.

### Les grandes lignes

- Le festival repose sur le fait de profiter d'une **floraison** qui dure **3 à 4 semaines**, selon la météo. Pendant cette période, le quartier devient un **terrain de balade**. Aucun site unique, mais des **rues entières** à parcourir.
- Une carte interactive recense les **glycines**, accessibles à pied, à vélo ou en transports en commun (disponible en PDF à imprimer). Le **modèle** est **participatif** : habitants, commerçants et visiteurs composent ensemble l'événement. Résultat, un **format diffus**, à **mi-chemin entre promenade libre et programmation culturelle**.

### Ce qui est prévu

- Pour cette **7<sup>e</sup> édition**, jusqu'au 26 avril, plusieurs parcours thématiques sont proposés : petites rues, collines, secteur du parc Bazin ou encore une boucle à vélo. Des visites guidées de 2 à 3 km sont organisées les **week-ends** (13 €, gratuit pour les moins de 13 ans).
- Un concours photo décliné en **3 catégories** invite à documenter glycines et paysages, avec des clichés attendus **jusqu'à début mai**. Côté animations, une exposition de cyanotypes de glycines est présentée au **restaurant Majorelle**, tandis que des commerces du quartier déclinent le thème floral.

## La question : D'où vient le nom de la Maison du Soleil ?



La façade comme l'intérieur regorgent de détails historiques (crédit : Andrzej Otrębski / CC).

Derrière une façade discrète de la place de la Trinité se cache un immeuble qui concentre plusieurs siècles d'**histoire lyonnaise**.

### L'origine

- Mentionné dès 1298, le site accueille d'abord une **bâtisse médiévale** avant une reconstruction majeure en 1493 par des marchands lyonnais.
- Comme souvent dans le Vieux-Lyon, l'immeuble évolue ensuite par étapes : transformations au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en 1723, pour s'adapter aux standards de l'époque.
- Résultat, la Maison du Soleil mêle aujourd'hui **structure gothique**, influences **Renaissance** et façade plus classique. Ce type de « mille-feuille » architectural est typique d'un quartier façonné sur près de **700 ans**.

### Une histoire de familles

- Contrairement à ce que son emblème pourrait laisser penser, le nom du bâtiment ne vient pas du **soleil sculpté** en façade. Les historiens s'accordent plutôt sur un lien avec la famille **Barou du Soleil**, propriétaire du lieu à l'époque moderne.
- Mais d'autres sources évoquent aussi une autre famille, les **Dusoleil**, qui auraient occupé la maison pendant près de **180 ans** aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette double attribution illustre une réalité fréquente à Lyon : des biens transmis, transformés, parfois renommés, au fil des générations.

### Un lieu vivant

- Située à un **carrefour stratégique** entre la Saône et les pentes de Fourvière, la maison n'a jamais été un simple décor. Elle abrite encore un **café** et sert de toile de fond au castelet de **Guignol** sur la place de la Trinité.
- À l'intérieur, une **cour ovale** et un discret escalier en ellipse attirent le regard. Une architecture tout en trompe-l'œil puisque l'escalier est en réalité **longiligne**.
- Inscrit aux **monuments historiques** depuis 1927, l'immeuble reste habité. Pour y entrer, il faut demander l'autorisation à l'un des résidents.

LE FIGARO - Par **Antoine Sillières**, 02/04/26

## **Morceau de patrimoine lyonnais, le château de l'île Barbe mis en vente à prix cassé**



Sur son promontoire rocheux en surplomb de la Saône, le Châtelard de l'île Barbe abrite une chapelle romane du XII<sup>e</sup> siècle. *Wikimédia/Jibili*

**Acheté 2,5 millions d'euros il y a dix ans par un marchand de biens en faillite, le Châtelard de l'île Barbe est mis aux enchères ce jeudi au prix de 600.000 euros en raison des importants travaux à prévoir sur cet édifice classé du XVI<sup>e</sup> siècle.**

La vie de château en plein cœur de Lyon. C'est ce que propose l'annonce de mise aux enchères publiques du Châtelard de l'île Barbe. Petit joyau du patrimoine lyonnais niché dans l'écrin préservé de cette île fluviale relié aux quais de Saône par son pont majestueux, la demeure bâtie au XVI<sup>e</sup> siècle est classée aux monuments historiques. Si ses murs de pierre épaisse ne renferment probablement pas la légende médiévale des druides sanguinaires de l'île Barbe, ils abritent en revanche une chapelle romane du XII<sup>e</sup> siècle aux murs et plafonds peints. Rénovée dans les années 1970 elle est aujourd'hui vétuste. Le château appartenait à un marchand de biens bordelais qui a été placé en liquidation judiciaire en 2018. Au terme de la procédure, la vente s'ouvre ce jeudi au prix de 600.000 euros, soit quatre fois moins que lors de la précédente vente il y a une dizaine d'années.

Ce montant n'a pourtant rien d'un poisson d'avril. L'ensemble de la propriété qui comprend le château de 450 m<sup>2</sup> et une grande dépendance de 340 m<sup>2</sup> sur un terrain arboré de 3600 m<sup>2</sup>, a été estimé à 1,3 million d'euros. Un prix déprécié en raison de l'importance des travaux à effectuer, de l'ordre de deux millions d'euros. Toiture à reprendre, réseaux d'eau et d'électricité à refaire, fissures sur le gros œuvre, présence d'amiante et de plomb... les chantiers s'annoncent nombreux. Et puisque les lieux sont classés, ils devront s'effectuer sous l'œil de l'architecte des bâtiments de France, ce qui pourrait encore alourdir la facture note le PV de présentation consulté par *Le Figaro*.

### **«L'île sauvage»**

Les extérieurs faits de surfaces boisées classées et de terrasses offrent une vue splendide sur le val de Saône. Le château déploie sur deux étages ses six chambres, trois salles de bains, deux salles de réception et un bureau entre autres larges espaces. Le second bâtiment présente aussi de larges espaces de vie et un entrepôt situé face au château. L'ensemble s'intègre au hameau bâti sur l'île, à deux pas de l'ancien restaurant étoilé. Sur ce promontoire rocheux où fut bâtie une abbaye chrétienne dès le V<sup>e</sup> siècle en mémoire des martyrs chrétiens de 177 persécutés par les Romains. L'édifice religieux jouit par les siècles

suyants d'une réputation importante au sein de la royauté française, accueillant de nombreuses têtes couronnées.

«L'île sauvage», «barbare», est en réalité peuplée depuis beaucoup plus longtemps, des traces datant du néolithique ayant été retrouvées lors de fouilles au début des années 2010. Appartenant à la commune de Saint-Rambert, elle n'est devenue lyonnaise que lors du rattachement de celle-ci en 1963. Elle est aujourd'hui un lieu prisé des promeneurs lyonnais sur sa partie accessible au public.